VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

VENTE JUDICIAIRE

3419 RUE ANNONCIATION.

JEUDI, le 9 janvier 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Adolph J. Stein.

No 101,556—Cour Civile de District, Division B

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, daté le 19 novembre 1912, dans l'affaire de succession Adolph J. Stein, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 158, borné par les rues Jersey, Delachaise, Laures et l'avenue Louisiana, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 161 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le vendeur par achat de la Security Building and Loan Association acte devant Frederick Zengel, notaire, daté le 18 mars 1908, enregistré dans le bureau des aliénations, dans le livre 215 folio 563. Et le demandeur prie que justice lui soit rendu, en général, etc.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme 3419 rue Annonciation. Loyer à $12,00 par mois.

Conditions—Taxes de l'année 1912 devant être assumées par l'acquéreur. Acte de vente devant Edmond J. Jacquet, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

1er déc—1 8 15 29—jan 5 9

N. J. Clesi.

VENTE DE PARTAGE

COTTAGE SIMPLE, No 1914 RUE

Succession d'Alexis Perioso JEAN

No 100 251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR N. J. CLESI, encanteur, bureau 821 rue Gravier—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour signé le 27 novembre 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dryades, Rempart, Cadiz et Jean, désignés comme lots Nos cent et deux sur un plan dressé par George De Armas, voyer, daté le 27 mai 1902, annexé à et faisant partie d'un autre acte passé devant E. Ory, notaire, le 23 décembre 1902; ledits terrains, d'après ledit plan, étant situés à une distance de 120 du coin des rues Dryades et Jena et de vingt pieds du coin des rues Jena et Rempart, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jena sur 150 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple à deux chambres etc, et connu comme 1914 rue Jena.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le solde s'il y en a en 1 et 2 ans, 8 0[0 d'intérêt par an garantie par toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication, devra payer l'acte de vente devant Geo A. Lambas, notaire, et déposer 10 0[0 au moment de l'adjudication.

Loys Charbonnet, avocat.

8 déc—8 15 22 29—jan 5

ANNONCES JUDICIAIRES

No 3301 RUE BARONNE, COIN DE LA RUE TOLEDANO.

Une Bâtisse de Commerce à 1 étage, Contenant Magasin et Entrepôt et Sept Chambres.

Ainsi le tout s'étendant.

Emma Bruns et als vs Léon H. Bruns et als.

No 102,323—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, Bureau 821 rue Gravier—JEUDI le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 4 novembre 1912 et signé le 20 novembre 1912 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui en dépendent et y appartiennent de quelque façon, étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ancienne Ward Cinquième, et connus comme lots Nos 19 et 20 sur un plan de Adles Orr, annexé à un acte passé devant Carl Converse Friedrichs, notaire, le 4 juin 1912. Ledit lot A forme le coin des rues Toledano et Baron et est mesuré quarante deux pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds. Lot B mesure cinquante deux pieds sept pouces de façade à la rue Baronne sur une profondeur de quatre vingt dix pieds et forme le lot A adjacent. Il y a une extension d'un pied cinq pouces laquelle forme une partie du lot C. Cette portion de terrain a été transférée à Mme Mary Schaub, veuve de Louis Babet suivant acte passé devant C. C. Friedrichs, notaire, en date du 4 juin 1912. Ladite parcelle de terrain au pied cinq pouces court parallèlement avec le lot B et joint ledit lot B.

Conditions—Comptant. Dix pour cent du montant du prix de la vente devant être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Carl P. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acheteur.

Harold L. Motse, avocat.

8 déc—8 15 22 29—jan 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Septième District.

Portant le No municipal 1419 rue Burdette, (Dans le carré des rues Jeannette, Poplar et Adams).

Birth District Building and Loan Association vs Hector Francis Crosier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 102 517—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Septième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jeannette, Burdette, Poplar (anciennement Cinquième) et Adams, dans le carré No 185 ou 60 A, étant partie de terrain No vingt-trois sur un plan de E. Pitié, voyer, daté le 28 mars 1895, annexé à un acte passé devant M. T. Duerec, notaire, daté du 10 avril 1895, et mesurant d'après ledit plan trente pieds six pouces de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Ladite partie du lot No vingt-trois adjacent les lots Nos vingt-et-un et vingt-deux sur un côté sur la rue Jeannette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

G. G. Krauss-berger, avocate pour le demandeur.

7 déc—7 18 20 27—jan 3 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Andrew Stein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,769—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, et raisons (s'il en est) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Andrew Stein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Léger & Gienson, avocats.

11 déc—11 15 20

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux terrains de valeur à construction du Septième District.

Rue Hickory, près de l'avenue Carrollton.

Susan Barkley vs David Caffrey et Al.

No 102,223—Cour Civile de District, Div. D.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 26 novembre 1912 et signé en cour ouverte le 3 décembre 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précité, Division D, dans l'affaire sus-mentionnée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terrains, avec les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le septième district de cette ville, désigné par les numéros vingt-trois et vingt-quatre de l'Ilet No 247, borné par les rues Hickory, (dernièrement Septième) Cohn, Fern (dernièrement Washington) et Bordelete, lesquelles dits terrains mesurent chacun trente pieds de face à la rue Hickory (dernièrement Septième) sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par billet et billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0[0 par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et les clauses usuelles.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, et déposer 10 0[0 au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.

Michel Provosty, avocat pour la défenderesse.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE EN PARTAGE.

No 2021 rue Cadiz près Remparts.

COTTAGE ELEVE

Contenant Cinq ou Six Chambres dans un quartier qui s'enrichit rapidement.

SUR DEUX GRANDS TERRAINS

CLARENCE BERTELL, SR., ET AL., VS. SALVADOR C. BERTELL.

No102,419—Cour Civile de District—Division C

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 241 rue Carondelet, à la Bourse, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 janvier, 1913, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et suivant un jugement rendu et lu en cour siégeante le 27 novembre 1912 et signé en cour siégeante le 4 décembre 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, Ward Cinq, dans le carré No 499, borné par les rues Cadiz, Jena, S. Rampart et Gallatin, désignés par les Nos 19 et 20 adjacent l'un l'autre et mesurant chacun 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 120 pieds, 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant E. L. Weitz, notaire, et pour les taxes de 1912. Un dépôt de 10 0[0 est requis au moment de l'adjudication.

Jos Laatenschlaeger, avocat pour les demandeurs.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Perdido, entre les rues Bertrand et Bolivar, réel encaisse à deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young et als vs Charles Ritchie.

No 102,342—Cour Civile de District, Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, bureau No 341 rue Carondelet—

JEUDI, LE 2 JANVIER 1913,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, Premier District de cette ville il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour siégeante le 22 novembre 1912, et signé en cour siégeante le 29 nov. 1912, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, la propriété ci-après décrite:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet C, borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, et désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, daté le 20 avril 1889, dans le bureau de D. L. McCay, alors notaire dans cette ville, mesurant trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido par 121 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 7 0[0 d'intérêts par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, et devra faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.

1 déc—1 8 15 22 29—jan 2

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

OCCASION RARE

De se procurer de beaux et coûteux Bijoux et Diamants, appropriés comme Cadeaux pour Noel et le Jour de l'An.

La grande collection de bijoux de valeur, consistant de Diamants, Boucles d'Oreilles, Bracelets, Epingletes, Boutons de Chemise, Bracloques, Médaillons, Chaînes, Colliers, Bagues en Diamant, Saphir et Emeraude, Bracelets, Croix, Médaillons, Boutons de Manchettes; bel assortiment de Montres en Or et en Argent, et bien d'autres articles appartenant à un établissement de bijouterie bien fourni.

Succession de Mme Sarah Bernstein, épouse de Otto Sasler.

No 102,276.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Sera vendu à l'enchère publique JEUDI le 19 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, Division B, de la Cour Civile, daté le 27 novembre 1912.

Le stock en entier du "Sasler J. welry Establishment", retiré pour la convenance de la vente.

Conditions—Comptant.

ALBERT PAUL, Encanteur.

Stafford & Lambert, avocats.

1 déc—1 8 15 18 19

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A D'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Contenu d'une Epicerie et d'une Buvette coin des Rues Valmont et Laurel,

—COMPRENANT—

Un Bon Assortiment d'Epiceries, Liqueurs, Cigares, Installations de Buvette et d'Epicerie, Vitrines, Caisse Enregistreuse, Réservoir à Huile, Coffre-fort en Fer, Réfrigérateur, Balances pour Comptoir, et Balance à Plate-forme.

Succession de John Warnke.

No 102,513—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 311 rue Baronne—VENDREDI, le 27 décembre 1912, à 11 heures a. m., sur les lieux No 2268 rue Laurel, coin de la rue Valmont en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé daté du 12 décembre 1912, il sera vendu à l'enchère publique, en gros, y compris le bon vendeur du dit établissement (et en cas d'enchère insuffisante, sera vendu en lots.) L'acquéreur en gros aura le privilège d'assumer le bail non expiré.

Conditions—Comptant.

Johnson & Fernandez, Jr, avocats.

15 déc—15 22 27

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Pas de Limite. Pas de Réserve.

Mlle Mary Isabelle Polsen et al vs Mme Aline Weeks Frost, veuve de Charles H. Dolsen et als.

No 102,107—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 14 JANVIER 1913

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 3 décembre 1912 et signé le 9 décembre 1912, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1514 rue Carondelet, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par la rue Carondelet, l'avenue St Charles, les rues Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 19 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 12 février 1844 et déposé en l'étude de G. K. Springer ancien notaire, lequel lot mesure d'après ledit plan 48 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a, devant être représenté par un billet en faveur du vendeur, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable un an après la date avec toutes les clauses usuelles de sécurité de l'acquéreur devant payer les taxes de 1912, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant J. A. Woodville notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse.

James Lagendre, E. T. Florence, avocats pour les défendeurs.

14 déc—14 15 22 29—jan 5 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES

Succession de Richard J. McGinity.

No 102,239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteurs. — Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 19 DECEMBRE 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, signé le 15 novembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St André, Félicité, Baronne et Carondelet, désigné par le No 18 sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 11 décembre 1848, déposé dans les archives de H. B. Cenas, ancien notaire dans cette ville, et mesurant d'après ce plan 30 pieds 4 lignes de face à la rue St André, 197 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne se divisant du terrain No 17 et 195 pieds 11 pouces 10 lignes se divisant du terrain No 19. Les améliorations sont désignées par les Nos 1729 et 1731 rue St André, et comprennent une grande maison double à deux étages, contenant 12 chambres, corridor, chambre à bain de chaque côté. Toujours louée à de bons locataires.

Conditions—Un tiers en plus comptant; le solde en 1 et 2 ans, 8 pour cent par an d'intérêt avec toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1912 en sus et en plus du prix d'adjudication, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Rentz vs C. R. Evans.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 55,857—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 2 janvier 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Une caisse enregistreuse "National" un comptoir, un billard, une petite glacière, un lot de bouteilles vides, un rateler pour billes un rateler pour queues, un réservoir, une pompe, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, suivant inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. GEORGE W. KOBOLT, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

E. E. Humphrey, avocat du demandeur.

13 déc—13 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sébastie Amedee vs Anthony Jardon et al.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 3,659 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Theo F. Mahler, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, 719 rue Morgan, Cinquième District de la Nlle-Orléans le même jour de désignation 1912, à 10 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux caisses enregistreuses "National", deux balances de comptoir et poids, un billard, queues, bille, etc, un baril de rum et un lot d'épicerie etc, etc) Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. GEORGE W. KOBOLT, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

E. E. Humphrey, avocat du demandeur.

13 déc—13 17 24

VENTES A L'ENCAN.

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PATRICK J. QUINN.

Attention Marchands de Chevaux et Camionneurs.

Un Cheval Bale, un Mulet Blanc, deux Charrettes et Harnais.

A l'encan JEUDI le 26 décembre à 11 heures précises.

A l'écurie 2422 Bradish Alley, entre les rues Rocheblave et Tonti. Bradish Alley est entre les rues Tulane et Gravier.

Conditions comptant sur les lieux, devant être vendus suivant un ordre signé par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 6 décembre 1912 dans l'affaire de la succession de Patrick J. Quinn, No 101,252 C. D. C., Paroisse d'Orléans, Div. A.

I. B. RENNYSON, Encanteur.

15 déc—15 22 25 28.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE RICHARD H. BROWNE

No 97,595—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—MARDI le 31 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, signé le 15 novembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St André, Félicité, Baronne et Carondelet, désigné par le No 18 sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 11 décembre 1848, déposé dans les archives de H. B. Cenas, ancien notaire dans cette ville, et mesurant d'après ce plan 30 pieds 4 lignes de face à la rue St André, 197 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne se divisant du terrain No 17 et 195 pieds 11 pouces 10 lignes se divisant du terrain No 19. Les améliorations sont désignées par les Nos 1729 et 1731 rue St André, et comprennent une grande maison double à deux étages, contenant 12 chambres, corridor, chambre à bain de chaque côté. Toujours louée à de bons locataires.

Conditions—Un tiers en plus comptant; le solde en 1 et 2 ans, 8 pour cent par an d'intérêt avec toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1912 en sus et en plus du prix d'adjudication, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Timothy Foley et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96 002, Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par M. D. Dimitry, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Geo W. Flynn, Geo Montgomery, avocats.

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN.

Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de LOUIS J. RECHTIEN, No 102,283 Cour Civile de District, Division "E."

PROPRIETES DE VALEUR DU TROISIEME DISTRICT.

817-19 ALVAR, entre Dauphine et Bourgogne. Double Cottage.
806 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne. Cottage Simple.
822 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne. Cottage Simple.
3 TERRAINS sur BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR STERN & GUMBEL Ltd, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 16 janvier 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 11 décembre 1912 par l'Honorable Geo H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, situé dans le Treizième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Alvar, Dauphine, Bourgogne et Barthélemy, désigné comme terrain No 5 de l'Ilet No 242 sur un croquis et certificat de voyer daté le 27 mars 1911, et signé par George De Armas, voyer et ingénieur civil annexé à un acte devant Robert Legier, notaire, daté le 5 avril 1911, d'après lequel ledit croquis et certificat de voyer, ledit terrain est situé à une distance de cent soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de la rue Bourgogne et est composé en tout de terrains nos 3, 4 et 5 et partie du terrain No 11 de l'Ilet No 10.

4. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations etc, etc, dans le même district et tel que la propriété ci-dessus désignée comme terrain No 5 du dit Ilet, mesurant trente-et-un pieds, 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante et un pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple avec 4 chambres etc, et est connu par le No municipal 822 rue Barthélemy.

5. Un certain terrain dans le même district et tel que désigné comme terrain No 6 mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante-et-un pieds trois pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acte de vente devant Robert E. O'Connor notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent se requis au moment de l'adjudication.

STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

L. Fred. Autry, avocat.

15 déc—15 22 29—, a 5 12 16

Louis C. Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 2515 ET 2517 BAYOU ROAD,

OCCUPE COMME

BUANDERIE ET EPICERIE,

Bien amélioré et dans une section exceptionnellement commerciale, près des lignes de cars, églises, marchés et écoles.

RAQUL DUVIGNEAUD VS MINA LOQUET DUVIGNEAUD ET AL.

No 97,295—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union le MARDI, 24 décembre 1912, à midi, en vertu et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 4 janvier 1912 et le jugement signé en cour ouverte le 9 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée; la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre dans le Treizième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Columbus et Bayou Road, mesurant trente trois pieds (plus ou moins) sur la rue Bayou Road et cent vingt-sept pieds en profondeur et une largeur de trente-huit pieds (plus ou moins) en arrière.

Les améliorations consistent en une bâtisse se composant d'une buanderie d'un côté et d'une épicerie de l'autre désignée par les nos municipaux 2515-2517 rue Bayou Road. Acquis par acquêt sous Duvigneaud par achat de Pierre Evariste Wiltz, suivant acte devant P. E. Lemarie le 18 mai 1858.

Terme et conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur devant F. D. Charbonnet notaire.

Charles Lemoyne, avocat.

23 nov—23—déc 1 8 15 22 24

ANNONCES JUDICIAIRES

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la liquidation de la Brook Tarpaulin Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 102,338—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph W. Carroll et John P. Hailey, liquidateurs dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Carroll, Henderson et Carroll, Gage Baldwin et Crabtree, avocats.

Dec 9 13 16

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Rudolph Henry Wenger

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,931—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James A. Koehl, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Arthur B. Leopold, avocat pour l'administrateur.

1 déc—11 15 20

Succession de Samuel H. St. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 102,750 — Division D.—Attendu que Mme Edna Landry St. Martin, veuve de Samuel H. St. Martin, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel H. St. Martin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à la succession de feu Samuel H. St. Martin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Guion, Lambert et Hebert, avocats.

10 déc—10 14 19

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 2914 Avenue Tulane entre les rues Dupré et Gayoso.

James Brown vs Harry Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 102,311.—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 19 décembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville portant le No municipal 2914 avenue Tulane, dans l'Ilet No 626, borné par l'avenue Tulane et les rues Dupré, Gayoso et Gravier, désigné comme terrain No 23 sur un croquis annexé à un acte passé devant Wm J. Connel, notaire, le 30 novembre 1883. D'après le dit croquis le dit terrain mesure vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à l'avenue Tulane sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 0[0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dibdelopel, Hart & Dewey, avocats pour le demandeur.

16 nov—16 22 29—déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sheriff de 10 nouvelles Machines à écrire (Remington No 6), et un grand assortiment de cigares Marquis "Tom Rose" et "Sobrino".

Kahn Perry Bankings Co. vs Stephen P. Gillespie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 101,686—En vertu d'un ordre de vente daté du 5 décembre 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 17 décembre 1912, à 10-30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

10 machines à écrire "Remington No 6", 10 grands paquets de cigares "Tom Rose" et "Sobrino" se trouvant dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. W. Kauer & E. R. Efus, avocats pour le demandeur.

6 déc—6 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 2367 rue Villere, entre les rues Espagne et St Roch.

James Brown vs Progressive Realty Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 102,314 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéder